



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article836>

# Municipales : mornes plaines ?

- Tribunes -



Date de mise en ligne : mercredi 19 mars 2014

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

*Christian Berthier donne ci-dessous son analyse de la campagne des municipales.*

\*\*\*

En apparence, la campagne des élections municipales de 2014 se déroule « comme de si rien n'était ». En effet, il y a presque rien...mais dans des conditions totalement différentes des précédentes municipales.

Non pas que les candidats « gouvernementaux » risquent d'être davantage désavoués que ceux de l'opposition. Non pas même que l'abstention puisse progresser encore.

C'est qu'il n'y a plus rien - ou très peu - dans les moyens financiers et politiques à la disposition des futures équipes municipales ...et que le peu qui semble leur rester risque de leur être légalement ôté là ou séviront des « métropoles » ou les futurs budgets nationaux pour complaire aux règles d'or de la rigueur budgétaire européenne.

Les équipes sortantes ont eu un avant goût des nouveaux tours de vis budgétaires à venir dans l'exigence toute préfectorale de passer leurs budgets communaux, communautaires et départementaux à la paille de fer ces derniers votes du parlement fin 2013.

C'est que si rien ne change - et vite - même les élus les plus optimistes comprendront concrètement la stratégie hollandaise de les mettre « dans la seringue » sans leur donner la possibilité politique de se mobiliser clairement et massivement pour défendre leurs « ressources propres » et leurs « clauses de compétence générale ».

En effet, François Hollande a fait pattes de velours jusqu'au terme des congrès des maires et des conseillers départementaux de l'automne 2012. Ainsi il était de mauvais goût de soulever la question du non-remboursement par l'État de la prise en charge du transfert aux départements de 130 000 fonctionnaires d'état. Dette d'état qui peut atteindre 2 milliards pour certains départements, pour un total national d'environ 30 milliards ! Une paille, en violation de la Constitution !

Mais une fois les mains serrées et les félicitations échangées, les préfets étaient libérés de la consigne Sarkozyste d'application avec souplesse de l'acte 2 de la décentralisation de décembre 2010. Les fusions forcées de communes au titre de la loi Marcellin repartaient, Dame Lebranchu se fendait d'une nouvelle version de projet de « loi territoires » et sortait des projets de loi destinés, au moins officieusement, à réduire la distance des élus locaux avec le peuple et leur prétendu machisme.

La réaction des associations d'élus (même régionaux) fut si nette que François Hollande décida de contourner la question des communes, départements et régions par un élargissement de ses projets de métropoles. Et c'est à très juste titre, chat échaudé craignant l'eau froide, que le Président de l'Assemblée des Départements de France demandait par écrit au Président ce que les métropoles laisseraient de pouvoirs et de ressources aux autres collectivités locales.

S'en est suivi un passage en force de l'exécutif, notamment à l'encontre du Sénat, tempéré de quelques compromis en région parisienne et autour de Marseille, une scission partielle de l'Assemblée des Départements de France et l'accroissement des clivages au sein du Congrès des Maires...qui est aussi celui des 500 000 conseillers

municipaux.

Le nouveau découpage-regroupement des cantons n'ayant rien fait en début d'année 2014 pour apaiser les « sortants », pas plus que la déclaration d'amour présidentielle au profit exclusif des entreprises privées, la politique et les peuples restant ce qu'ils sont, il est impossible de sous estimer l'effet de tels bouleversements dans la manière dont la constitution du peuple français « en corps » puisse être imposée financièrement et politiquement par une toute petite minorité via une « constitution » qui mérite plus que jamais le qualificatif mitterrandien de « république du coup d'état permanent ».

Oui, ces élections municipales sont réellement « mornes ». Comme est de plus en plus « morne » la situation économique de la majorité des Français qui pensent que le gouvernement ne fait (plus ?) rien pour eux. Il n'est jusqu'aux « mobilisations » des organisations du mouvement social qui se heurtent à un scepticisme croissant, malgré leur refus de plus en plus net de négocier sans rien de concret sur la table.

Une telle situation a toujours débouché sur des affrontements majeurs, car le peuple n'a d'autre choix que de vivre. L'immense majorité des élus locaux en a une intime conscience même s'ils divergent sur les solutions nationales. Il est impossible de tirer un trait sur l'organisation locale d'un peuple « en corps » pour sa vie, voire sa survie. Les conseils « communaux » plongent leurs racines dans l'origine de l'espèce humaine, avant même l'émergence des « nations » et des états.

Il est maintenant plus que temps que se réunissent de tels conseils pour formuler partout les besoins vitaux et les moyens de les satisfaire. Sans s'opposer à la tradition départementale plus que bicentenaire en France, ni à la poursuite de l'association intercommunale collectivement décidée.

Maintenant plus que jamais les maires doivent refuser d'être un rouage d'un état lointain pour être toujours plus, avec tout leur conseil, les représentants de leur commune.

**Nota :** *Les USA, par la jeunesse de leur constitution en tant qu'état fédéral, le remplacement-extinction des populations indigènes par une immigration massive, la faiblesse des traditions de productions locales sont un des rares pays au monde dépourvu de tradition communale. Ils ne peuvent servir d'exemple.*